



Attestation d'autorisation d'inscription scolaire

Attestation à remplir uniquement en cas de garde alternée ou de séparation, sans jugement ou en attente de jugement fixant la résidence de l'enfant.

Je soussigné(e) Madame/Monsieur :

Responsable de l'enfant / des enfants :

Autorise l'inscription scolaire de mon / mes enfant(s) ci-dessus nommés pour la rentrée scolaire 2026-2027

Certifie sur l'honneur n'avoir aucun contact avec le second parent de mon/mes enfant(s)

Le :

Fait à :

Signature :

« Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le Maire de Mont-Saint-Aignan sis à 59 Rue Louis Pasteur, 76130 Mont-Saint-Aignan, dans le cadre de la gestion des inscriptions scolaires, périscolaires, extrascolaires, accueil de la petite enfance et accueil jeunesse.

Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.

Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la mairie.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : le Service des finances et la Direction de l'Enfance.

Les données sont conservées pendant 10 ans.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : direction.enfance@montsaintaignan.fr, 61 rue Louis Pasteur 76130 MONT-SAINT-AIGNAN, 02 35 14 30 87.

Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. »